

FICHE DE RENSEIGNEMENTS SUR
LE FINANCEMENT

Tous les chiffres sont en dollars canadiens

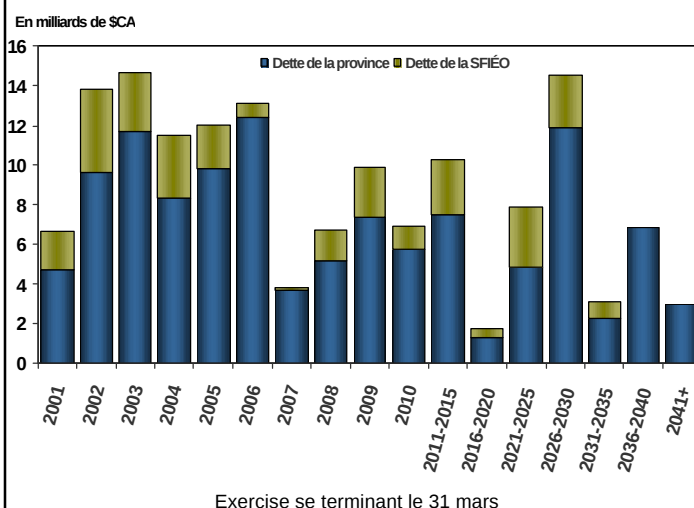
11 décembre 2000

www.ofina.on.ca

PROVINCE DE L'ONTARIO BESOINS DE
FINANCEMENT POUR 2000-2001

(En milliards de \$CA)	Chiffres réels 1999-2000	Plan budgétaire 2000-2001	Perspectives 2000-2001
AFFECTATION DES FONDS			
Déficit/(excédent)	(0,7)	—	(1,4)
Régularisation et consolidations	0,6	5,2	5,4
Emprunts nets au nom d'organismes*	(2,7)	—	0,1
Augmentation/(diminution) des réserves de liquidités	4,1	(4,5)	(4,5)
Besoins nets de trésorerie	1,3	0,7	(0,4)
Dette venant à échéance**	7,9	8,4	8,2
Rachats anticipés et de créances	1,2	0,5	2,1
Total des besoins de financement	10,4	9,6	10,0
PROVENANCE DES FONDS			
Emprunts auprès du Régime de pensions du Canada	0,9	1,0	0,8
Augmentation/(diminution) des emprunts à court terme	0,6	—	—
Autres sources	0,3	—	(0,3)
Emprunts publics à long terme contractés	8,7	—	6,7
Emprunts publics à long terme prévus	—	8,6	2,9
Total des sources de financement	10,4	9,6	10,0

*Y compris les autres modifications du bilan.
 **La dette venant à échéance est inférieure au montant prévu dans le plan budgétaire puisque l'Ontario a levé ses options sur des obligations reconductibles. Dans le présent tableau, les excédents budgétaires sont représentés par des nombres négatifs.

PROFIL D'ÉCHÉANCE DE LA DETTE À LONG TERME
PAR ANNÉE*

* Dette de l'Ontario et de la Société financière de l'industrie de l'électricité de l'Ontario (SFIÉO) au 30 septembre 2000, compte non tenu de la dette à court terme et des autres passifs de l'Ontario et de la SFIÉO. Il est présumé que les émissions assorties d'options seront remboursées le plus tôt possible.

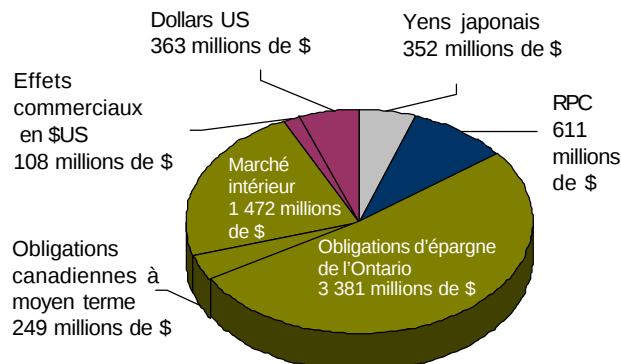
La province emprunte au nom de la SFIÉO, et celle-ci lui

EMPRUNTS À LONG TERME
DE LA PROVINCE

- Au 30 septembre 2000, l'Ontario avait emprunté 6,7 milliards de dollars sur les marchés financiers à long terme, y compris une somme de 3,4 milliards de dollars dans le cadre de la campagne 2000 des Obligations d'épargne de l'Ontario, ce qui constitue un nouveau record pour les émissions d'obligations d'épargne provinciales.
- Au 30 septembre 2000, l'Ontario avait emprunté 611 millions de dollars auprès du Régime de pensions du Canada (RPC) en vue de refinancer la dette au titre du RPC.
- L'Ontario prévoit obtenir un financement à long terme supplémentaire de 3,1 milliards de dollars au cours de l'exercice 2000-2001, y compris 194 millions de dollars auprès du RPC.
- Le marché intérieur restera la principale source de financement de l'Ontario.

EMPRUNTS À LONG TERME DE L'ONTARIO
CONTRACTÉS EN 2000-2001

6 536 millions de dollars canadiens émis au 30 septembre



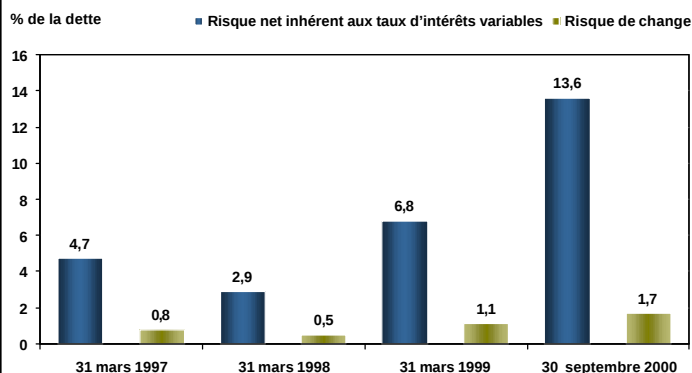
* Échangés en emprunts à taux fixe. Exclut la dette contractée pour financer

POLITIQUES DE GESTION DE LA DETTE DE LA PROVINCE DE L'ONTARIO

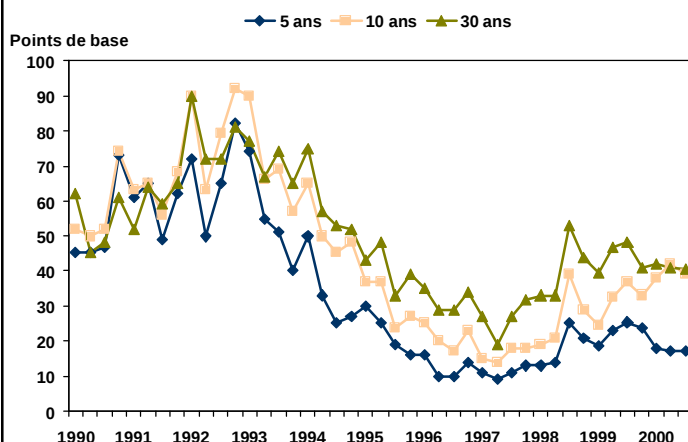
L'Ontario applique des politiques prudentes de gestion des risques pour réduire ceux liés aux marchés financiers tout en conservant la flexibilité nécessaire à son programme d'emprunt.

- Le risque de change non couvert de l'Ontario est limité à 5 % de la dette. Il s'établissait à 1,7 % de cette dernière au 30 septembre 2000.
- A compter du 1^{er} avril 2000, la mesure du risque lié aux taux flottants a été modifiée afin d'inclure la dette à taux fixe venant à échéance dans les 12 mois. Au 30 septembre 2000, le risque inhérent aux taux d'intérêts variables (déduction faite des réserves de liquidités) correspondait à 13,6 % de la dette.
- La cote de solvabilité minimale d'une contrepartie non gouvernementale aux opérations à long terme est de A- et, pour l'investissement des réserves de liquidités, de R-1 (moyen). Environ 80 % des contreparties autorisées de l'Ontario sont cotées AA- ou mieux.
- Les durées des nouvelles émissions sont fixées en tenant compte du calendrier des échéances de l'Ontario.
- Les réserves de liquidités sont maintenues à un niveau suffisant pour permettre au gouvernement de s'acquitter de ses obligations financières à court terme.

RISQUE DE CHANGE ET DE TAUX D'INTÉRÊT VARIABLE DE LA PROVINCE DE L'ONTARIO



ÉCART ENTRE LES CRÉDITS DE LA PROVINCE DE L'ONTARIO ET LES OBLIGATIONS DU GOUVERNEMENT DU CANADA*



*Source : PCBond

COTE DE CRÉDIT DE LA PROVINCE DE L'ONTARIO

*Standard & Poors : AA- Perspectives favorables

«La cote de l'Ontario reflète «la vigueur et la diversité de l'économie ontarienne, dont les résultats impressionnants récents augurent bien de la croissance continue de l'emploi et des investissements.»

Moody's : Aa3

«La dette en devises canadiennes et en devises étrangères de l'Ontario est appuyée par sa vaste économie diversifiée et le progrès des dernières années effectué pour réduire les déficits publics.»

Dominion Bond Rating Service : AA (faible), Perspectives favorables

«La province a amélioré considérablement le climat économique de l'Ontario au cours des cinq dernières années. Les réductions d'impôt sur les sociétés annoncées dans le budget cette année devraient renforcer encore la compétitivité de la province.»

*Société canadienne d'évaluation du crédit : AA

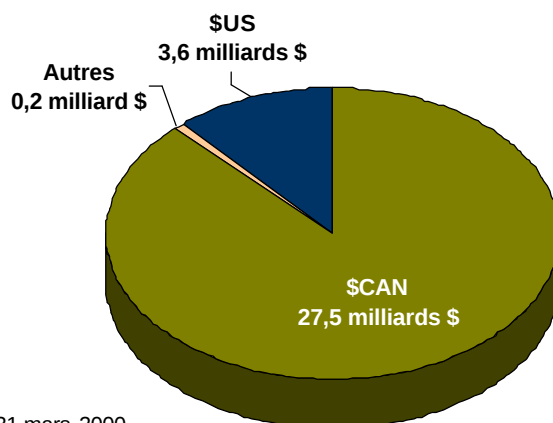
«Les résultats de la prudence budgétaire de la province qui a éliminé les déficits considérables sont un témoignage de la qualité de sa gestion financière et de sa souplesse et sa solidité financières croissantes.»

*Le 31 octobre 2000, Standard & Poors a annoncé qu'elle allait fusionner avec la Société canadienne d'évaluation du crédit.

SOCIÉTÉ FINANCIÈRE DE L'INDUSTRIE DE L'ÉLECTRICITÉ DE L'ONTARIO (SFIÉO)

- L'Office ontarien de financement fournit à la Société financière de l'industrie de l'électricité de l'Ontario (SFIÉO) les services comptables, bancaires, de gestion de la dette et de gestion de la trésorerie nécessaires au service et au remboursement de la dette de l'ancienne Ontario Hydro.
- En 2000-2001, le total des besoins de financement à long terme de la SFIÉO est estimé à 1,9 milliard de dollars. Au 30 septembre 2000, l'Ontario avait emprunté 1,2 milliard de dollars au nom de la SFIÉO.
- La dette publique contractée par l'ancienne Ontario Hydro demeure l'obligation de la SFIÉO et continue d'être entièrement garantie par l'Ontario.

DETTE EN COURS DE LA SFIÉO PAR DEVISE*



*Au 31 mars 2000.